Association étudiante
du Cégep de Saint-Laurent

Procès verbal
Assemblée générale
4 mars 2005

Ordre du jour

0.0 PROCÉDURES;
- **0.1** PRAESIDIUM
- **0.2** ORDRE DU JOUR

1.0 INFOS;

2.0 RECONDUCTION DE LA GRÈVE;

3.0 PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE;

4.0 MODALITÉS;

5.0 REVENDICATIONS;

6.0 PLAN D'ACTION;

7.0 VARIA;

8.0 LEVÉE

ADOPTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU_____.

Proposition : Ouverture de l'assemblée générale
Proposée par : Dominick Cambron Goulet
Appuyée par : Sarah Fuchs
Adopté à l'unanimité

0.0 Procédures

0.1 Præsidium

Proposition : Que Sophie Schoen soit animatrice et Karine Faucher Lajoie secrétaire
Proposée par : Dominick Cambron Goulet
Appuyée par : Sarah Fuchs
Adoptée à l'unanimité

0.2 Ordre du jour

Proposition : Que l'on adopte l'ordre du jour suivant : 00 procédures 1.0 Informations 2.0 Reconduction de la grève 3.0 Prochaine assemblée générale 4.0 Modalités 5.0 Revendications 6.0 Plan d'action 7.0 Varia 8.0 Levée.
Proposée par : Cylia Themens
Appuyée par : Lisanne Bouchard
Adoptée à l'unanimité.

(À l'avenir on suggère qu'il soit possible d'adopter les procès verbaux sans qu'ils soient préalablement signés, dans le cas où il serait difficile de joindre les membres du Præsidium avant l'adoption d'un dit P.V.)

1.0 Informations

- Mathieu Cousineau : Usine qui va être implanté dans la Baie des chaleurs et qui va bruler des produits chimiques provenant en grande partie des déchets militaires des États-Unis. Le mouvement La terre d'abord tente d'empêcher cela, mais ils ont étés arrêtés lors d'une occupation du bureau comté de Paul Martinet. Aujourd'hui, ils subissent un procès et ils ont besoin d'argent pour assurer leur défense. Pour informations www.laterredabord.org. La librairie laurentienne est ouverte de 11heures à 14heures tout les jours. Aussi, la manifestation de Sherbrooke d'hier ; 4000 personnes environ ont manifesté. Le tout s'est termné devant les bureau du premier ministre. Tout s'est bien passé. À la fin de la dernière assemble générale une occupation du cégep a été décidée. Il y a un bed-in tous les soirs au cégep. Pour ce qui est du piquetage, il n'est plus possible de barrer Casting. Il y a eu une injonction à cet effet et c'est pour cette raison que le blocus est levé pour Casting. S'il y a le moindre problème avec Casting, l'injonction pourrait reprendre. Le mouvement de grève en est à 80 000 étudiants en grève. Jean-Marc Fournier a demandé de rencontrer les représentants de la CASSÉ. Nous sommes appuyés par la CSN et d'autres organismes
- Jérôme Charaoui : Retour sur un article du *Devoir*; nous sommes appuyés même en Europe (voir en annexe)
- Véronique Aubin ; La semaine prochaine La Librairie Laurentienne sera ouverte mardi et jeudi seulement. Ils ont reçu Chronique d'une mort annoncée
- Jean-Philippe Thuot : Le mouvement est fort

- Ève Léger : La première rencontre entre la CASSÉ et M. Fournier aura lieu mercredi prochain
- Simon Van Vliet : Au niveau local, il y a des conseil de grève tout les jours et beaucoup d'actions ont eu lieu et auront lieu
- Simon Jonathan Lesage : Toutes les activités par rapport au service d'animation sont toutes suspendues jusqu'à nouvel ordre

2.0 Reconduction de la grève

Proposition : Qu'il y ait une plénière de 30 minutes sur le sujet de la reconduction de la grève
Proposée par : Ngoc An Trhin
Appuyée par : Marc-Henri Laurin Lalonde

Proposition privilégiée : Que les interventions se limitent à 2 minutes par personnes, par tour de paroles.
Proposée par : Camille Serra
Appuyée par : Anne Van Caloen
Adopté à l'unanimité

Retour sur la proposition principale
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que Denis Lachance, président du syndicat des professeurs, ait droit de parole.
Proposée par : Cylia Themens
Appuyée par : Mathieu Cousineau
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Qu'on termne les tours de paroles avant de passer en délibérante
Proposée par : Julien Landry
Appuyée par : Félix desjardins
Adoptée à l'unanimité

Proposition : Que l'on reconduise la grève générale illimitée jusqu'à la prochaine assemblée générale, ce à main levée.
Proposée par : Lisanne Bouchard
Appuyée par : Jesus Yves Figueroa

Amendement : Que le vote se fasse par scrutin secret et avec contrôle des identités
Proposé par : Nicolas Guillemette
Appuyé par : Patrick Bessette

Question préalable sur l'amendement : Julien Landry et Simon Crépeau
Adoptée à la majorité

Retour sur l'amendement
Rejeté à la majorité

Retour sur la proposition principale

Proposition privilégiée : Huis-clos pour le vote, afin que les non-membre de l'AECSL ne vote pas. Il est a noter que les enfants et le praesidium non-membre de l'AECSL ne sont pas tenu de sortir
Proposée par : Gabriel Léger Savard
Appuyée par : Sarah Fuchs
Adopté à la majotié

> **Amendement :** (à condition) que la prochaine assemblée générale de reconduction de la grève soit à l'intérieur des sept jours ouvrables .
> **Proposé par :**Véronique Aubin
> **Appuyé par :** Simon Van Vliet
> **Adopté à la majorité**

Retour sur la proposition principale telle qu'amendée

Question préalable sur la proposition principale : Étienne Mailloux et Julien Landry
Adoptée à la majorité

Retour sur la proposition principale
La proposition principale adoptée à la majorité

3.0 Prochaine Assemblée Générale

Proposition : Que la prochaine assemblée générale soit jeudi le 10 MARS à10 heures dans la salle Émile Legault dans la mesure où ladite salle est libre
Proposée par : Cylia Themens
Appuyée par : Annie Paulin

> **Amendement :** Que l'assemblée générale se tienne à midi au lieu de 10 heures
> **Proposé par :** Noémie Gilbert Doré
> **Appuyé par :** Étienne Mailloux
> **Rejeté à la majorité**

Retour sur la proposition principale
La proposition principale est adoptée à l'unanimité

4.0 Modalités de la grève

Proposition : Considérant que :

- Le blocus contre le personnel de soutien et les professionnel-le-s non-enseignant-e-s pénalise les étudiant-e-s et nous divise;
- Nous ne sommes ni en guerre contre l'administration ni contre les étudiants impliqués;

- Nous devons nous unir pour faire des pression sur le gouvernement
- Depuis le début de la grève cette question revient toujours avec plus d'exceptions;

Que le blocus qui concerne les activités parascolaires qui impliquent la nécessité d'un professionnel soit levé. Bien sûr, aucun enseignement ni évaluation n'est permise. Par contre, nous apprécierons l'appui des autres syndicats et des lignes de piquetages symboliques seraient faites.

Proposée par : Marie-Ève Lemay
Appuyée par : Stéphanie Courteau
pour : 61 contre : 46 Abstention : 44
Adoptée à la majorité

Proposition : Considérant que :

- l'on a voté l'appropriation du cégep
- que l'administration refuse d'ouvrir les locaux si le personnele de soutient n'entre pas

Que nous laissions passer tout le monde sauf les enseignants et que l'on crée une brigade pour vérifier qu'il n'y ait aucune activité d'enseignement, de remise de travaux et d'évaluation

Proposée par : Véronique Aubin
Appuyée par : Maxime Héroux- Legaul

Question préalable : Anne Van Caloen et Félix Desjardins
Adoptée à la majorité

Retour sur la proposition principale
La proposition principale est rejetée à la majorite

Proposition : Que l'on maintienne le blocus sur les professeurs, les employés de soutien et le fersonnel non-enseignant jusqu'à l'obtention de la liste des dites personnes vitales au bon fonctionnment du cégep.

Proposée par : Marie-ève Allard
Appuyée par : Mathieu Trusdelle Jeté

Question préalable : Anne Van Caloen et Stéphanie Courteau
Adoptée à la majorité

Retour sur la proposition principale
La proposition est adoptée à la majorité

Le Praesidium considère que cette proposition dispose de la proposition précédente ayant été adoptée à la majorité et que cette dernière sera considérée comme légitime lorsque la liste sera remise à l'AECSL.

Parascolaire : Toute activité non-enseignante et encadrée par des enseignants.

Proposition : Que l'assemblée générale donne le mandat au conseil de grève afin qu'il analyse la liste fournie par le cégep et établisse la liste des personnes pouvant traverser les piquets de grève.
Proposée par : Anne Van Caloen
Appuyée par : Stéphanie Courteau
Adoptée à l'unanimité

5.0 Revendications
Proposition : Ajouter à la fin des revendications déjà adoptées lors du 26 janvier 2005 ; (l'AECSL se positionne contre le fait que les présentes revendications soient satisfaites au prix d'un dégel de scolarité ou de tout autre coupure dans les programmes sociaux) mais quelles le soient plutôt par le billais de l'élimination de l'évasion fiscale
Proposée par : Vincent Laurin
Appuyée par : Stéphanie Courteau
Adoptée à l'unanimité

6.0 Plan d'actions
Toutes les actions se retrouveront dans le calendrier géant dans la grande salle

Proposition : Que les délguées du cégep de Saint-Laurent apportent au congrès de la CASSÉ du 13 mars prochain l'idée de bloquer le pont de la Concorde du casino de Montréal
Proposée par : Mathieu cousineau
Appuyée par : Gabriel Léger Savard
Adoptée à la majorité

Proposition :

- Considérant que Casting s'impose au Cégep de Saint-Laurent contre la volonté des étudiant-e-s, leur ligne de piquetage et leur blocus;
- Considérant que Casting représente un exemple direct de partenariat publique privé en éducation;
- Considérant qu'à l'aide de lois bourgeoises, Casting nous menote en nos murs et nous empêche d'exprimer envers eux notre mécontentement;

Qu'une manifestation ait lieu jeudi le 10 mars prochain contre l'arrogance de Casting, les partenariats publiques privées et la désinformation des médias de masse.
Proposée par : Geoffroy Renaud
Appuyée par : Michel Mejdi Faleh
Adoptée à la majorité

Proposition : Qu'on aille faire du bruit dans le couloir de l'administration une fois l'assemblée générale levée.
Proposée par : Dominick Cambron Goulet
Appuyée par : Luce Boily

Amendement : Qu'on s'en remettre au conseil de grève pour décider quand serait le moment opportun pour faire du bruit en perturbant l'administration.
Proposée par : Florence Richer

APPUYÉE PAR : MARIE-ÈVE ALLRD
REJETÉ À LA MAJORITÉ

RETOUR SUR LA PROPOSITION PRINCIPALE
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

PROPOSITION : ÉTANT DONNE QUE CYLIA THEMENS N'EST PAS LÀ, QUE SIMON VAN VLIET SOIT MANDATÉ POUR PRENDRE SA PLACE CET APRÈS MIDI LORS DES NÉGOCIATIONS AVEC L'ADMINISTRATION.
PROPOSÉE PAR : CATHERINE LANDRY
APPUYÉE PAR :GABRIEL DORÉ

AMENDEMENT : QUE L'ON REMPLACE SIMON VAN VLIET PAR SIMON CRÉPEAU
PROPOSÉ PAR : MATHIEU COUSINEAU
APPUYÉ PAR : DOMINIC CAMBRON-GOULET
ADOPTÉ À LA MAJORITÉ ET DISPOSE DE LA PROPOSITION PRINCIPALE

PROPOSITION : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
PROPOSÉE PAR : JULIEN LAVOIE
APPUYÉE PAR :MÉLISSA PINSONNEAU- CREG
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADJOINTE, SOPHIE SCHOEN **SECRÉTAIRE, KARINE FAUCHER-LAJOIE**